

# Depuis ce premier août, se faire vacciner c'est une promenade de santé, qu'ils disent...

écrit par ARG0 | 2 août 2021



Cela fait une semaine que les pro-vaccins nous rebattent les oreilles avec leurs incitations quotidiennes, permanentes,

sur la nécessité de se faire vacciner. Vaccinez-vous, vaccinez-vous, vaccinez-vous, le tout répété des dizaines, des centaines, des milliers, bientôt des millions de fois. J'ai cru devenir fou ; j'avais l'impression d'être victime d'un lavage de cerveau ou de subir une séance d'hypnose à grande échelle. J'ai pris du recul. J'ai coupé les robinets de la radio, de la télévision, des journaux, d'Internet. J'ai cru renaître, retrouver mon libre arbitre. Aujourd'hui, j'ai pris connaissance du résultat des manifestations. Un succès, bien sûr battu en brèche par nos détracteurs. Comme à l'habitude..

.

Je tiens à le préciser, et c'est important, que je ne suis pas contre le fait que chacun se fasse vacciner. Chaque être humain est libre de son choix en ce qui le concerne. Ma grand-mère Fernande aurait résumé ça d'une phrase lapidaire : « À Chacun sa m... » Alors que l'on respecte le choix de ceux qui ont opté pour la solution contraire.

.

Aujourd'hui, premier août 2021, se faire vacciner est devenu une promenade de santé. Un docte médecin l'a affirmé solennellement sur une chaîne de télévision, version moderne du perroquet. On ne risque absolument rien en se faisant vacciner contre le COVID. J'ai failli en tomber de mon fauteuil. Diantre, me suis-je dit, ce type mérite le prix Nobel. Il a dû concocter un vaccin totalement inoffensif. Ben non, il s'agissait des vaccins déjà sur le marché. Il a glosé sur les réseaux sociaux, coupables selon lui de désinformations. Donc, ce serait les réseaux sociaux qui véhiculeraient des fakes news sur les effets secondaires de ces vaccins.

**Je suis allé sur le site de l'ANSM, ou Agence nationale de sécurité du médicament. Et voici ce que j'ai découvert sur le vaccin Pfizer : du 09/07/2021 au 15/07/2021, 1491 cas d'effets indésirables, et depuis le début de la campagne vaccinale , 34790 cas répertoriés. Sur la période du 09/07/2021 au 15/07/2021, on constate 78% de cas non graves et 22% de cas graves. Depuis le début de la campagne de vaccination, on a constaté 73% de cas non graves et 27% de cas graves. Je ne vous donne pas la liste des pathologies supposées induites par le vaccin, vous pouvez consulter le**

site de l'ANSM. Je suis allé sur ANSM « suivi des cas d'effets indésirables des vaccins COVID-19 », données du 09/07/2021 au 15/07/2021. Sachez cependant que cela va du zona au trouble du rythme cardiaque, ou de la pancréatite aiguë à la néphropathie glomérulaire. Je ne vous rapporterai pas les effets secondaires afférents aux autres types de vaccins, ce serait bien trop long à expliciter.

Je sais ce que les médecins vont nous déclarer : rien ne permet de corréler les décès et les pathologies aux vaccins. Et plus rassurant (humour noir), en cas d'effets secondaires avérés, l'ONIAM, ou Office national d'indemnisation des accidents médicaux va accourir pour vous porter secours et assistance. Rien que ça me fait froid dans le dos. D'abord il faudra prouver que c'est le vaccin qui a tué votre conjoint ou autres, ou qui vous a handicapé. Je vous mets au défi d'y parvenir. Et puis, percevoir une indemnité quand votre vie est fichue, ça ne doit pas vraiment consoler.

**Aujourd'hui, sur les chaînes d'info, j'ai vu une foultitude de médecins généralistes, d'infectiologues, de réanimateurs, de virologues marteler que le vaccin était inoffensif.**

À quel vaccin font-ils allusion ? Il paraît que les réseaux sociaux n'apportent que de la désinformation, mais où est l'information sur les effets secondaires potentiels, sur le nombre de personnes gravement affectées ou décédées ? Si ce n'est pas de la désinformation, cela y ressemble. Plus grave, j'ai vaguement compris que la vaccination allait devenir obligatoire. Refus de se faire vacciner, amende ! C'est ce dont s'est réjoui un nommé Patrick Berche, qui a dit cela en ricanant : « *Eh bien ! Ils paieront des amendes* »

Pour conclure je constate que ce sont les médecins de toutes disciplines qui ont pris le pouvoir en France. Ce sont eux qui décident, conseillent, ordonnent. Après la dictature de Macron, voici venu le temps de la dictature médicale. Je ne sais pas si nous allons gagner au change. Après Néron, les docteurs Mabuse. Décidément, notre époque grouille de dictateurs.